

Fiche de discussion : Accès à l'information sur l'ostéoporose et la prévention des fractures

Comment utiliser cette fiche de discussion
Cette fiche de discussion s'adresse aux conseils des familles et aux membres de familles afin de faciliter l'accès à l'information et de mieux comprendre l'état actuel des connaissances sur les questions de santé touchant les résidents des foyers de soins de longue durée (FSLD).

En tant que membre du conseil des familles, vous pouvez utiliser cette fiche de discussion pour obtenir des renseignements sur l'ostéoporose et les fractures chez les résidents, organiser des activités de sensibilisation à l'intention de votre conseil et animer des discussions visant à favoriser l'échange de connaissances.

En tant que membre de famille, vous pouvez utiliser cette fiche de discussion pour vous aider à obtenir des renseignements et à poser des questions sur les effets de l'ostéoporose et des fractures sur votre proche.

Objectifs de cette fiche de discussion :
- Fournir de l'information sur la façon de discuter de l'ostéoporose et de la prévention des fractures.
- Favoriser un échange efficace de connaissances sur les effets de l'ostéoporose et des fractures sur les résidents des FSLD.
- Donner aux familles les moyens d'agir en leur fournissant de l'information sur l'ostéoporose et la prévention des fractures.
- Appuyer les conseils des familles dans la réalisation de leur objectif, qui est de sensibiliser les membres de familles.

Conseils pour discuter de l'ostéoporose et de la prévention des fractures lors des réunions des conseils des familles
- Envisagez d'inviter un spécialiste pour discuter de l'ostéoporose et de la prévention des fractures. Cette personne pourra fournir des renseignements exacts aux participants et répondre à leurs questions. Exemples : Le gestionnaire de la nutrition du foyer participe à une réunion du conseil des familles afin de discuter des interventions alimentaires pour veiller à ce que tous les résidents reçoivent un apport suffisant en calcium par l'alimentation, ou encore, un conférencier de la Société Parkinson locale participe à une réunion pour discuter de la prévention des chutes chez les résidents atteints de la maladie de Parkinson.
- Respectez toujours la dignité et la vie privée des résidents. Ne parlez pas des problèmes de santé des résidents ni d'autres sujets délicats sans permission, surtout si d'autres résidents sont dans la pièce.

Application de l'information aux soins aux résidents

Le conseil des familles du FSLD Sunnyplace a reçu un compte rendu de la part de l'administrateur du foyer concernant le programme de prévention et de gestion des chutes du foyer. Ce compte rendu comprenait des renseignements sur le pourcentage de résidents qui ont fait une chute au cours des 30 derniers jours.

Une personne qui assistait à la réunion s'intéressait vivement au sujet, car sa mère avait récemment reçu un diagnostic d'ostéoporose et elle s'inquiète que celle-ci tombe et se fracture la hanche. Après une discussion, on a décidé que le conseil souhaitait en savoir davantage sur l'ostéoporose et sur les mesures prises par le foyer pour assurer la sécurité des résidents atteints d'ostéoporose et réduire les chutes.

Le conseil a décidé de trouver des ressources sur l'ostéoporose et la prévention des fractures afin d'en discuter lors de la prochaine réunion, et d'inviter des conférenciers du foyer et d'Ostéoporose Canada à prendre la parole lors d'une future réunion.

De plus, le conseil a aidé Jane et sa mère à obtenir plus de détails sur l'ostéoporose et sur les effets sur la mère de Jane. Le conseil lui a donné la Fiche de discussion : Accès à l'information sur l'ostéoporose et la prévention des fractures de Conseils des familles Ontario, des idées pour savoir à qui s'adresser dans le foyer pour obtenir des renseignements, ainsi que des suggestions de questions à poser lors de la prochaine conférence sur les soins de sa mère. Après la réunion, Jane se sentait habilitée et mieux informée, ce qui l'aidera à prendre soin de sa mère.

- Utilisez des sources d'information fiables. Les renseignements en ligne ne sont pas tous exacts ou fiables; songez donc à vous renseigner auprès d'un organisme comme Ostéoporose Canada ou le GERAS Centre. Envisagez de consulter un spécialiste au sein du foyer afin d'assurer l'exactitude des renseignements, par exemple, le directeur des soins ou l'administrateur du foyer.
- Veillez à ce que les discussions demeurent positives et productives. Il est important de bien encadrer la discussion afin d'éviter qu'elle ne devienne négative ou improductive.
- Ne faites jamais de suppositions. Assurez-vous toujours d'obtenir des renseignements exacts et fiables.
- Sachez que l'expérience d'une personne peut être vraie, mais qu'elle ne correspond pas forcément à la norme.
- N'oubliez pas qu'il s'agit d'un sujet délicat; faites preuve de respect tant dans la discussion qu'envers les participants.
- Établissez les règles de base et les résultats attendus de la discussion. Par exemple, la confidentialité : ce qui se dit durant la réunion demeure confidentiel.
- Prévoyez du temps à la fin pour faire le point et conclure la réunion de manière positive.

Questions à poser pour orienter la discussion

- Que pouvons-nous faire pour prévenir les chutes et les fractures?
- Comment l'ostéoporose et les fractures touchent-elles les résidents des FSLD?
- Combien de résidents de notre foyer sont touchés par l'ostéoporose et les fractures?
- Quels sont les symptômes de l'ostéoporose et des fractures?
- Quelles sont les options ou les interventions pour traiter l'ostéoporose et les fractures?
- Connaissons-nous les causes de l'ostéoporose et des fractures?
- Comment pouvons-nous soutenir au mieux les résidents atteints d'ostéoporose et ayant subi des fractures?
- Comment pouvons-nous soutenir les familles et le personnel de notre foyer?
- S'agit-il d'un problème aigu ou chronique? Ce problème de santé met-il la vie en danger ou change-t-il la vie?
- Quelle est l'incidence de ce problème de santé sur ma qualité de vie ou celle du membre de ma famille?
- À quoi peut-on s'attendre à mesure que ce problème de santé évolue?

Conseils pour recueillir des renseignements par vous-même

- Pour obtenir des renseignements, adressez-vous à la personne-ressource compétente du foyer où réside le membre de votre famille (p. ex. le médecin ou le directeur médical, le directeur des soins, l'administrateur, le travailleur social ou le physiothérapeute du foyer).
    - Demandez-lui si elle sait avec qui vous pouvez communiquer pour obtenir de plus amples renseignements.
- Faites preuve de prudence lorsque vous cherchez de l'information en ligne : consultez uniquement des sources réputées pour obtenir des renseignements exacts et ne croyez pas tout ce que vous lisez. Vérifiez ces renseignements auprès d'un spécialiste.
- Communiquez avec des organismes ou des associations qui se spécialisent dans la matière, par exemple Ostéoporose Canada ou le GERAS Centre.
- Lorsque vous rencontrez un spécialiste ou un professionnel, ayez une liste de questions à lui poser et munissez-vous d'un carnet de notes ou d'un autre moyen de prendre des notes pendant la rencontre.
- Si cela vous semble approprié et si vous le souhaitez, demandez à une personne de confiance de vous accompagner à la rencontre afin qu'elle puisse prendre des notes. La rencontre portant sur l'ostéoporose ou une fracture peut vous sembler accablante; il peut donc être utile d'avoir quelqu'un à vos côtés pour vous aider à y voir plus clair.

Produit par Conseils des familles Ontario, en partenariat avec GERAS et Ostéoporose Canada
© Conseils des familles Ontario, 2018